

Appareils de protection respiratoire 3M™

La méthode en 4 étapes

Au vu des nombreux facteurs à prendre en considération et de l'éventail d'options proposé, sélectionner l'appareil de protection respiratoire selon des critères précis peut sembler à priori déconcertant. Notre méthode en 4 étapes simplifie le choix du niveau de protection et de confort requis pour optimiser la protection respiratoire :

1. Identification de la nature du risque

Respiratoire : poussières, fumées métalliques, gaz, vapeurs, etc.
Autres protections : tête, yeux, visage, oreilles, etc.



3. Sélection de l'appareil de protection respiratoire adéquat

Jetable, réutilisable, demi-masque, masque complet, système à ventilation assistée, à adduction d'air et filtre approprié si nécessaire.



2. Évaluation du niveau de risque

Évaluation des niveaux de risque selon les normes de sécurité et détermination de la nécessité d'associer des équipements supplémentaires (ex. : protection de la peau, des yeux, du visage, de la tête et du corps).



4. Formation à la mise en place et à l'utilisation

Il est essentiel de maîtriser le mode d'utilisation et d'entretien de votre APR pour garantir une protection respiratoire efficace. Les professionnels des équipes technique et commerciale 3M peuvent vous aider à définir vos besoins en formation. Profitez de conseils et de formations personnalisés sur tous les aspects de la protection respiratoire.

